

Délibération n°09/2016 Bureau de la CLE du SAGE « Estuaire de la Gironde et Milieux Associés » du 9 mai 2016
Avis complémentaire sur le projet de pont Jean-Jacques Bosc et ses raccordements à Bordeaux, Bègles et Floirac (Bordeaux Métropole)

Etaient Présents : MME ARNAUD, ARNAULD, ZAMBON ; MM AMOUROUX, BOUCHON, DUCOUT, LEBAT, MAS, MIOSSEC, ROUSSEAU, PLISSON.

Vu le SAGE Estuaire de la Gironde et Milieux Associés ;

Vu l'avis du Bureau de la CLE du SAGE Estuaire du 14 septembre 2015 ;

Vu le projet (2^{nde} version) de pont Jean-Jacques Bosc et ses raccordements à Bordeaux, Bègles et Floirac porté par Bordeaux Métropole ;

Considérant que les différentes réserves formulées par le bureau de la CLE le 14 septembre 2015 sont globalement levées ;

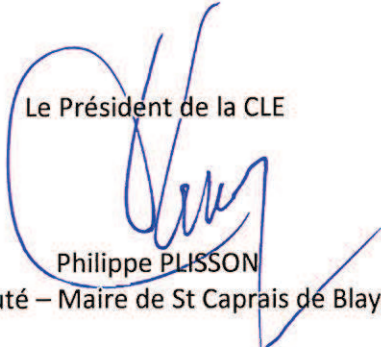
Considérant que les résultats développés pour le volet inondation dépendent d'un modèle hydraulique particulier ;

Considérant qu'il n'est pas du ressort du SAGE de contrôler la fiabilité de ce modèle ;

Considérant que le Maître d'Ouvrage (Bordeaux Métropole) certifie la fiabilité du modèle et des résultats obtenus ;

Après en avoir débattu, il est décidé à l'unanimité:

Article unique. de donner un avis de compatibilité et de conformité du projet de pont Jean-Jacques Bosc et ses raccordements à Bordeaux, Bègles et Floirac (Bordeaux Métropole) au SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés.

Le Président de la CLE

Philippe PLISSON
Député – Maire de St Caprais de Blaye